

URPS INFOS

Informé et agir

SANTÉ PUBLIQUE

Quel antibioprescripteur êtes-vous ?

Découvrez-le avec
nos tests ludiques ! p. 6-7

Campagne de vaccination au collège contre les papillomavirus

Relayez l'information
auprès de vos jeunes patients ! p. 8

Diabète et maladies parodontales

Découvrez les outils pratiques de l'URPS
p. 10

octobre 2023 • n°17

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE

L'union par l'action



Lauréate
du
**Prix
de thèse**
2023

Lauréate



Dr Margaux LIOTARD

Lauréate du Prix de thèse 2023

L'URPS CD NA distingue des thèses de médecine bucco-dentaire axées sur la santé publique et réalisées par des étudiants inscrits à l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux.

Lors de la cérémonie organisée le 8 juin dernier, trois prix ont été décernés, dont le 1^{er} prix au Dr Margaux Liotard pour sa thèse « Dépistage et prise en charge des troubles de l'oralité sensorielle par les chirurgiens-dentistes de Gironde ».

Nouvelle édition pour 2024 !

Trois prix seront décernés pour les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

Dépôt des candidatures jusqu'à fin janvier 2024.



Plus d'infos sur notre site



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| <p>3 Édito du Président</p> <p>4 Lettre de la Vice-Présidente</p> <p>5 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS</p> <p>6-7 SANTÉ PUBLIQUE
Quel antibioprescripteur êtes-vous ?</p> <p>8-9 SANTÉ PUBLIQUE
Papillomavirus : campagne de vaccination au collège</p> | <p>10 EXERCICE PROFESSIONNEL
Diabète et maladies parodontales : les outils pratiques de l'URPS</p> <p>11 PORTRAIT
Rencontre avec Dr Jean-Nicolas Roldan</p> <p>12 RENCONTRES URPS
JUN 2024</p> |
|---|--|



À détacher en page centrale de ce numéro !

L'affiche « Votre bouche et le diabète » pour les salles d'attente



Dr Jacques WEMAERE
Président

Cyberattaque au cabinet dentaire : La question n'est pas SI... mais QUAND !

« Chères consœurs, chers confrères,
Nous savons aujourd'hui que nous serons
tous un jour visés par les cyberattaques :
soit au niveau personnel, soit au niveau professionnel,
voire les deux !

Car dans un monde de plus en plus connecté, les avancées technologiques ont transformé le secteur de la santé, y compris nos cabinets dentaires. Cependant, ces avantages ne viennent pas sans risques. Les cybermenaces constituent désormais une préoccupation majeure de notre activité !

La cybermenace englobe toutes les attaques malveillantes et les activités nuisibles menées par des cybercriminels pour compromettre la sécurité des systèmes informatiques. Sont inclus les logiciels malveillants, les attaques par « ransomware » (rançongiciel), le vol de données et bien plus encore... Les cabinets dentaires, qui stockent des informations médicales sensibles, sont devenus une cible lucrative pour les cybercriminels en quête de profits illégaux ou de chantages.

C'est pourquoi il est essentiel d'accorder une attention particulière à la sécurité informatique. Voici des mesures que nous pouvons prendre au sein de nos cabinets dentaires :

• Sensibilisation du personnel

Chaque membre du personnel doit être informé des risques liés à la cybercriminalité. Des formations régulières sur la sécurité informatique sont à prévoir, pour permettre à chacun d'être au courant des meilleures pratiques à suivre.

• Mise à jour des logiciels

Il est impératif de maintenir à jour les logiciels du cabinet, y compris les systèmes d'exploitation, les antivirus et les pare-feux. Les mises à jour régulières permettent de corriger les vulnérabilités connues.

• Sauvegardes régulières

Effectuer des sauvegardes régulières des données est essentiel pour minimiser les pertes en cas d'attaque de « ransomware » ou lors de tout autre incident.

• Contrôle des accès

Limiter l'accès aux informations sensibles seulement au personnel autorisé réduit considérablement le risque de fuites de données.

• Sécurisation des appareils

Les ordinateurs, tablettes et smartphones utilisés dans le cabinet doivent être protégés par des mots de passe forts et des fonctionnalités de verrouillage automatique.

Pour vous accompagner et aller encore plus loin, l'URPS CD NA vous propose des rencontres et des outils dédiés, avec :

• des soirées de sensibilisation en présentiel :

- le 16 novembre 2023 à Poitiers
- le 8 février 2024 à Bayonne

- un auto-test « Cybermenaces au cabinet dentaire », pour faire le point sur vos connaissances et vos pratiques
- quatre capsules-vidéo, sur l'essentiel à retenir, avec des conseils et des astuces...

En protégeant nos cabinets dentaires des cybermenaces, nous protégeons la confiance de nos patients et l'intégrité de leurs données médicales. Ne sous-estimons jamais la gravité de ces menaces et restons vigilants. Adoptons une approche proactive en mettant en œuvre des mesures de sécurité solides.

Soyons prudents et déterminés dans cette lutte contre les cybermenaces, pour garantir un avenir numérique sûr et serein à nos patients et à nos cabinets dentaires.

S'inscrire à
une soirée de
sensibilisation :



Faire
l'auto-test :



Voir les
capsules
vidéo :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr,
rubrique « Actualités »

Lettre

de la Vice-Présidente

Dr Sophie GOUDAL



Annnonce d'un dommage lié aux soins : l'URPS à vos côtés !

« L'annonce d'un dommage lié aux soins est un exercice compliqué, auquel le chirurgien-dentiste n'a pas été formé lors de son cursus universitaire. Cette situation représente une forte charge émotionnelle car elle est souvent vécue par le praticien comme un échec couplé à de la culpabilité. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'être formé pour réaliser une annonce sereine et bienveillante.

En effet, l'annonce d'un dommage lié aux soins est un devoir moral, éthique mais également une obligation légale (art. L1142-4 du code de la santé publique). La Haute Autorité de Santé constate que l'information des patients à la suite d'un dommage n'est pas encore satisfaisante... traduisant la difficulté des praticiens à communiquer avec leurs patients dans les situations où la relation peut se dégrader.

Qu'est-ce qu'un dommage lié aux soins ?

Il s'agit d'un événement inattendu qui peut être dû à une complication liée à la pathologie du patient, un aléa thérapeutique, un dysfonctionnement ou une erreur.

Selon les cas, le dommage peut entraîner des répercussions physiques, psychologiques voire sociales et matérielles.

En cas de soins dentaires mal effectués, le chirurgien-dentiste est tenu à la réparation intégrale du préjudice.

Qu'est-ce que l'annonce ?

L'annonce consiste avant tout à établir un espace de dialogue entre le patient et le praticien, visant à maintenir ou restaurer une véritable relation de confiance. Elle s'inscrit également dans une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles, contribuant au développement de la sécurité des soins.

Lorsqu'un patient a subi un dommage, le chirurgien-dentiste doit l'informer au plus vite, de préférence dans les 24h sans excéder 15 jours après la détection ou la demande expresse du patient (art. L1142-4 du code de la santé publique).

Pourquoi est-ce difficile ?

Le manque de formation, la difficulté à gérer ses propres émotions (culpabilité, sentiment d'échec, anxiété, frustration, colère...) et la crainte d'une éventuelle plainte, expliquent pourquoi les chirurgiens-dentistes ne savent pas comment gérer ce genre de situation.

Pourtant, les études montrent qu'une annonce bien menée renforce la confiance du patient envers son praticien et limite la judiciarisation de l'évènement...

Pour vous aider dans la réalisation d'annonces de dommages liés aux soins, l'URPS CD NA vous propose une journée de formation présentielle, le 14 mars 2024 à Tresses (33). Cette action mobilise des animations inédites, pour simuler des cas cliniques et s'entraîner à mieux communiquer...

Inscription :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubriques
« Exercice professionnel / Formations »

À vos agendas !

Les prochains webinaires flash



Depuis 2022, l'URPS CD NA vous propose des rencontres mensuelles, brèves et en ligne, pour des repères utiles à votre pratique professionnelle. Le principe ? 5 min de présentation et 10 min de questions-réponses...



- **Les interactions médicamenteuses**
en partenariat avec l'URPS Pharmaciens
Jeudi 16 novembre - 13h30-13h45

Inscription
et réception
du lien de
connexion :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

Rencontres en présentiel



- **Cybermenaces et professionnels de santé**
Éviter les cyberattaques et acquérir les bons réflexes en cas d'intrusion...

Sur ces sujets, l'URPS CD NA vous propose deux soirées locales d'information et d'échanges (20h-22h) :
Jeudi 16 novembre 2023 à Poitiers
Jeudi 8 février 2024 à Bayonne

Sur inscription
préalable :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

Journées de formation URPS



Des formations financées par l'URPS vous sont proposées en proximité, sur des sujets prioritaires de santé publique. Les inscriptions sont réservées aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine.



- **Approche relationnelle auprès des patients en situation de handicap psychique**
1 journée en présentiel / Jeudi 9 novembre - Bayonne (64) / 9h-17h30

Inscription :



- **Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite**
1 journée en présentiel / Jeudi 8 février 2024 à Bayonne (64)
ou jeudi 7 mars 2024 à Tresses (33) / 9h-17h

Inscription :



ou rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Exercice professionnel / Formations »

Quel antibiotprescripteur êtes-vous ?



Découvrez-le
avec nos tests ludiques !



En odontologie, l'utilisation des antibiotiques reste à améliorer.

Pour sensibiliser les praticiens sur ce sujet de façon ludique, l'URPS CD NA propose deux tests simples et rapides :

- un test portrait, avec les caractéristiques générales des prescripteurs ;
- un test de personnalité, interrogeant les pratiques des prescripteurs.

Les résultats vous orienteront vers un profil « Alpha » comme « Adéquat » ou un profil « Alpha » comme « Atypique ».*

*Alpha : signifie lettre A, A comme antibiotiques, adéquat, atypique, Aristote...

Test 1

Votre portrait face aux antibiotiques !

Vous et les antibiotiques : parlez-moi de votre exercice et de vos pratiques...

- 1 Vous êtes :**
 une femme un homme
- 2 Vous exercez depuis :**
 plus de 5 ans moins de 5 ans
- 3 Vous diriez que votre exercice est :**
 sans prédominance de chirurgie
 à prédominance de chirurgie
- 4 Les patients de plus de 60 ans et/ou atteints de maladies chroniques représentent :**
 moins de 35% de votre patientèle
 plus de 35% de votre patientèle
- 5 Lors d'une infection bactérienne :**
 vous prescrivez des AINS selon le cas
 vous ne prescrivez pas d'AINS

Calcul du score

- 1 point pour un item bleu coché
- 0 point pour un item violet coché

Score total = _____



Vos résultats au test 1 :

Si votre score total est de 2 ou plus : vos caractéristiques d'Alpha vous rapprochent des profils atypiques de prescripteurs...

Si votre score total est inférieur à 2 : vos caractéristiques d'Alpha vous rapprochent des profils de prescripteurs pertinents...



Pour aller plus loin :

Characteristics of dentists and patients associated with appropriate antibiotic prescriptions by French dentists



Mais finalement...



Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. (L'excellence, alors, n'est pas un acte mais une habitude.)

Aristote, Ancêtre des Alpha-prescripteurs Avertis d'Aujourd'hui !

Analysons alors maintenant vos pratiques avec le deuxième test...

Test 2

Votre personnalité face aux antibiotiques !

Vos pratiques de prescription d'antibiotiques peuvent en dire beaucoup sur votre personnalité...

- 1 En première intention, il vous arrive de prescrire :
 - de la clindamycine
 - de l'amoxicilline avec de l'acide clavulanique
 - du métronidazole associé à l'amoxicilline
- 2 En première intention, il vous arrive généralement de prescrire de :
 - l'amoxicilline
 - la spiramycine-métronidazole
 - la doxycycline
- 3 En pratique courante, il vous arrive de prescrire :
 - de la cefixime
 - de la spiramycine
 - de la pristinaamycine
- 4 En antibiothérapie, vous prescrivez généralement des antibiotiques pour :
 - 3 jours
 - 7 jours
 - 10 jours
 - 14 jours
- 5 Lors de l'avulsion de dents incluses chez l'adulte, vous prescrivez de l'amoxicilline en antibioprofylaxie :
 - 4 à 7 jours avant l'intervention
 - pendant 3 jours avant l'intervention
 - 1h avant l'intervention



Vos résultats au test 2 :

Si votre score total est de 4 ou 5 :

Votre profil est plutôt ADÉQUAT

Vos actions d'alpha-prescripteur contribuent à préserver l'efficacité des antibiotiques, ressources précieuses pour l'humanité. À votre façon, vous œuvrez pour un monde meilleur face au péril bactérien !

Si votre score total est inférieur à 4

Votre profil est ATYPIQUE

Au quotidien, votre profil atypique est une richesse face aux épreuves de la vie et dans vos relations aux autres... Mais pas avec les antibiotiques ! Vos actions en tant qu'alpha-prescripteur risquent de mettre en péril leur efficacité. Pour protéger ces ressources précieuses et continuer d'œuvrer pour l'humanité, le super-héros qui sommeille en vous doit se rapprocher d'un profil de prescripteurs « Adéquat ».



Vos alliés : l'information et la formation...

RDV sur :



Calcul du score



Votre score total = _____

- 1 En première intention, il vous arrive de prescrire :
 - de la clindamycine : Profil Adéquat - 1 point
 - de l'amoxicilline avec de l'acide clavulanique (2^e intention) : Profil Atypique, à tendance « Inquiet » - 0 point
 - de la doxycycline (parodontite agressive localisée) : Profil Atypique, à tendance « Créatif, artistique » - 0 point
- 2 En première intention, il vous arrive généralement de prescrire :
 - de l'amoxicilline : Profil Adéquat - 1 point
 - de la spiramycine-métronidazole (2^e intention) : Profil Atypique, à tendance « Créatif, artistique » - 0 point
 - de la doxycycline (parodontite agressive localisée) : Profil Atypique, à tendance « Créatif, artistique » - 0 point
- 3 En pratique courante, il vous arrive de prescrire :
 - de la cefixime : Profil Atypique, à tendance « Audacieux » - 0 point
 - de la spiramycine : Profil Adéquat - 1 point
 - de la pristinaamycine : Profil Atypique, à tendance « Audacieux » - 0 point
- 4 Vous prescrivez généralement des antibiotiques pour :
 - 3 jours : Profil Atypique à tendance « Audacieux » - 0 point
 - 7 jours : Profil Adéquat - 1 point
 - 10 jours : Profil Atypique à tendance « Généreux » - 0 point
 - 14 jours : Profil Atypique à tendance « Inquiet » - 0 point
- 5 Lors de l'avulsion de dents incluses chez l'adulte, vous prescrivez de l'amoxicilline en antibioprofylaxie :
 - 4 à 7 jours avant l'intervention : Profil Atypique à tendance « Généreux » - 0 point
 - pendant 3 jours avant l'intervention : Profil Atypique à tendance « Généreux » - 0 point
 - 1h avant l'intervention : Profil Adéquat - 1 point

Campagne de vaccination contre les papillomavirus au collège

relayez l'information auprès de vos jeunes patients !

À partir de la rentrée scolaire 2023-2024, l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine organise une campagne de vaccination contre les HPV. Elle est réalisée au collège à destination de tous les élèves de 5^e. L'objectif ? Protéger 70 000 collégiens néo-aquitains...



Il existe plus de 100 types de HPV (Human papillomavirus) qui peuvent causer des verrues anogénitales peu graves mais gênantes et récidivantes, des lésions précancéreuses - notamment du col de l'utérus - et des cancers.

L'infection à papillomavirus humain est une des infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes. Entre 70% et 80% de la population (hommes et femmes) sont concernés par le virus du HPV au cours de leur vie sexuelle.

Dans la majorité des cas (90%), le corps humain élimine de lui-même le virus et aucune infection ne se développe. Toutefois lorsqu'il n'y parvient pas, dans 10% des cas, les infections persistent et provoquent des condylomes (verrues vaginales) et des lésions précancéreuses asymptomatiques. En général, les symptômes apparaissent tardivement (entre 10 et 30 ans), lorsque le cancer a déjà atteint un stade avancé.

Chaque année en France, 6 400 nouveaux cas de cancers sont liés aux papillomavirus humains (HPV). Ces cancers ne concernent pas que les femmes, un quart touche les hommes. **Aujourd'hui, le HPV est notamment à l'origine de 50% des cancers de la gorge.**



Les HPV en quelques chiffres

- 6 400 cancers dus au HPV par an
- 35 000 lésions précancéreuses par an
- 100 000 verrues anogénitales par an (50/50 hommes et femmes)
- 25% des cancers chez les hommes
- 4 personnes sur 5 seront infectées à un moment de leur vie



Pourquoi une campagne de vaccination contre les HPV ?



La vaccination vise à prévenir les infections aux papillomavirus les plus fréquentes qui sont à l'origine des cancers les plus répandus. Depuis 2007, la vaccination contre les infections du HPV a été éprouvée dans plus de 20 pays (Australie, États-Unis, Canada, Italie, Norvège...) et a démontré son efficacité et sa sécurité.

La vaccination est recommandée dès l'âge de 11 ans (jusqu'à 19 ans) pour les garçons et les filles. Lorsque le vaccin est administré avant le début de la vie sexuelle, la protection contre le virus est de quasiment 100% d'efficacité. Il est toujours possible de se faire vacciner après le commencement de la vie sexuelle, mais dans ce cas, 3 doses seront nécessaires pour que le vaccin soit efficace.



La campagne de vaccination au collège

En Nouvelle-Aquitaine, une grande campagne de vaccination au collège est lancée **pour protéger au meilleur moment possible les jeunes adolescents** contre un futur risque de cancer. C'est **gratuit pour les familles**.



Pour qui ?
Tous les élèves de 5^e,
filles et garçons



Quand ?
Dès la rentrée 2023,
première dose réalisée
fin 2023 et deuxième
au printemps 2024



Où ?
Dans tous les collèges
publics et privés
de la région



Plus d'informations sur : vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr



Comment informer sur cette campagne de vaccination au collège ?

L'Agence régionale de santé met à disposition un kit d'outils comprenant :

- des affiches,
- des vidéos de témoignages : médecin, expert scientifique, famille et principal de collège,
- une vidéo d'animation pour les écrans qui explique le déroulement de la campagne de vaccination,
- le flyer de la campagne,
- des visuels personnalisables pour vos supports ou sites web,
- et pour finir, des posts réseaux sociaux personnalisables et prêts à utiliser...



kit partenaires

HPV. EN PARLER, C'EST DÉJÀ SE PROTÉGER !

Kit d'outils à
télécharger ici :



Diabète et maladies parodontales : les outils pratiques de l'URPS...



Aujourd'hui, **près de 4 millions de Français sont atteints de diabète...** Et ce chiffre ne va pas diminuer dans les prochaines années.

La prise en charge du patient diabétique est alors un sujet majeur au cabinet dentaire. Or, plus de 40% des patients diabétiques déclarent que leur chirurgien-dentiste n'est pas informé de leur statut diabétique.

Afin d'aborder plus facilement cette thématique lors des consultations, l'URPS CD NA vous propose des **outils de sensibilisation à destination des patients** :

- une **affiche pour les salles d'attente**, en format Facile à lire et à comprendre (FALC) ;
- un **dépliant-test « Santé bucco-dentaire et diabète : où en êtes-vous ? »** pour plus d'informations et de conseils.

Ces supports ont été élaborés en partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, l'Assurance Maladie, des associations départementales de la Fédération Française des Diabétiques et ETHNA (Éducation Thérapeutique en Nouvelle-Aquitaine).



Affiche patient



Dépliant - Test patient



Fiche praticien



En parallèle, une fiche pratique « **Prise en charge du patient diabétique** » est proposée aux chirurgiens-dentistes. Elle intègre notamment un focus sur les soins parodontaux, avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

« RENCONTRE AVEC...

Dr Jean-Nicolas ROLDAN

Secrétaire général
de l'URPS CD NA



**Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ?
Quel est votre parcours ?**

Je suis un omnipratricien de 43 ans. J'exerce au sein de deux cabinets :

- un à Bayonne avec une associée, une collaboratrice, et trois assistantes,
- l'autre dans une petite commune du Gers, Riscle, avec une associée et deux assistantes.

J'ai effectué mes études à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2. Après l'obtention de mon diplôme, en parallèle de formations privées, j'ai intégré la vie syndicale depuis 2007.

J'ai vu la création des URPS en 2010 et je réalise mon troisième mandat...

**Pourquoi vous êtes-vous engagé
au sein de l'URPS CD NA ?**

Tout d'abord, pour porter la voix de notre profession : les élus au sein du conseil d'administration représentent les chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine. Il est important de porter cette voix auprès de toutes les instances et administrations que l'URPS côtoie. Cette action est menée auprès de l'Agence régionale de santé, la Faculté d'Odontologie, l'Ordre, les URPS des autres professions de santé... Ensuite, pour agir directement auprès des chirurgiens-dentistes libéraux, par le biais d'informations et de formations élaborées par l'URPS pour apporter des réponses à leurs problématiques.

Quelles sont vos activités au sein de l'association ?

J'occupe actuellement le poste de secrétaire général. Je contribue à l'animation des conseils d'administration. Je participe aussi à plusieurs groupes de travail avec d'autres élus, sur la qualité de vie au travail avec la gestion des temps et de l'équipe au sein des cabinets dentaires. Je m'intéresse également aux actions autour de la santé environnementale...

**Que souhaiteriez-vous initier ou poursuivre
en tant qu' élu de l'URPS ?**

J'aimerais personnellement poursuivre cette démarche sur la qualité de vie au travail auprès de nos confrères qui souffrent d'un déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Nous pourrions aboutir à un guide ou à une formation sur la gestion des différents temps (professionnels et personnels).

De plus, la thématique de l'écoresponsabilité au cabinet dentaire est un sujet d'actualité.

Je souhaiterais que notre projet voie le jour pour informer et former les confrères à des gestes simples, qui participeront je l'espère à une dentisterie plus verte.

**Pour terminer, comment résumeriez-vous l'URPS
et son intérêt pour vos consœurs et confrères ?**

Notre URPS est une organisation d'union syndicale faisant intervenir 4 syndicats dentaires différents. L'action concomitante de ses élus engendre une action efficace au service de la profession, faisant naître et avancer une multitude de projets.

Il est toujours enrichissant de partager nos différences pour aboutir à des solutions réfléchies et pertinentes.

L'URPS permet aux consœurs et aux confrères d'accéder à des outils utiles et pertinents dans leur quotidien, consultables notamment sur notre site internet et lors des diverses formations proposées.

Les jeudis de juin 2024



Jeudi 13 juin
BORDEAUX



Jeudi 6 juin
SAINTES

Votre URPS vous propose
d'imaginer le futur de votre
métier, tout en pensant
à votre bien-être dès à
présent...

Les jeudis de juin 2024,
venez échanger entre vous
et avec vos élus URPS...



Des ateliers participatifs pour l'avenir de notre profession

- Bien-être et conciliation des temps
- Gestion de l'équipe au cabinet
- Démarche écoresponsable
- Notre rôle dans le système de santé de demain

Réservez dès
maintenant
votre jeudi !



Jeudi 20 juin
HOSSEGOR
ou SEIGNOSSE



Jeudi 27 juin
LIMOGES

4

journées
organisées par et
pour les chirurgiens-
dentistes libéraux

en présentiel
9h-17h



Des temps conviviaux et astuces pour votre bien-être aujourd'hui

- Conférence « Le plaisir au travail »
- Formation « Échauffement au cabinet dentaire »
- Activités « Prévention santé »



Informations pratiques et modalités
d'inscription à retrouver prochainement sur
notre site internet et nos réseaux sociaux.